

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole
Du 12/11/2018**

PERSONNES PRESENTES

Membres de droit :

Président de séance : Mr MARCHAND (Directeur)

ERLM : M.MOIROUD Proviseur ERLM, M. LARDENOIS Directeur Administratif et Financier ERLM

Equipe enseignante : Mme DJAOULI, Mme FELFEL, M. KHAYATI, Mme MARCHAND,

Parents d'Elèves : Mme CHOUCHE, Mme GROUZ, Mme HECQUET

Invitée :

ASEM : Mme FARROUK

Excusé : M.VIAL IEN zone Maghreb/Machrek

Ordre du jour

Vie de l'école :

1-Résultats des élections

2-Rôle et fonctionnement du conseil d'école

3-Adoption du Compte Rendu du Conseil d'école du 11 juin 2018

4-Rentrée scolaire et effectifs

5-Calendrier scolaire, horaires

6-Règlement intérieur

7-Organisation des APC, de l'enseignement de l'arabe, des décloisonnements

8-Communication école/familles

9-Sécurité, PPMS

10-Projets pour l'année scolaire

Matériel et locaux

11-Travaux effectués / Travaux prévus

12- Questions diverses.

Début de séance : 16h30

Accueil et remerciements.

I. Vie de l'école

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :

inscrits	111
votants	13
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	13
Voix LPEI	13(100% suffrages exprimés)
participation	11,70%

1.bis APE Nouvelle équipe pour l'APE qui gère la halte repas, les fêtes, et apporte un soutien financier à l'école. avec Mme Grouz, élue présidente.

2. Rôle et fonctionnement du conseil d'école

Structures pédagogiques

Organisation du temps et du calendrier scolaire
Projet d'école
Actions particulières/utilisations des moyens/adaptation à son environnement
Aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
Hygiène, santé, sécurité des élèves
Projet et organisation des classes de découvertes
Principes de choix des manuels scolaires
Information parents d'élèves, participation à la vie scolaire
Programme d'actions contre discriminations, violence, harcèlement

3. Adoption du CR du conseil d'école 11 juin 2018

Adopté à l'unanimité

4. Point sur la rentrée, effectifs

Les prévisions étaient de 25 élèves pour les trois niveaux, nous sommes aujourd'hui à 27 élèves pour les GS/CE2 et CP/CE1 et 24 élèves pour les CM.

Mme Grouz demande quels seront les différents niveaux l'an prochain ?

→ La décision sera prise en cours d'année. Il est impossible de se prononcer actuellement car nous ne connaissons pas les éventuels départs l'an prochain. Une enquête aura lieu courant février.

Mme Hecquet demande si une ouverture de classe de MS est possible ?

→ C'est une question qui a été évoquée. Il faudrait inscrire plus de 30 élèves en plus pour permettre l'ouverture d'une quatrième classe, soit un effectif total de plus de 100 élèves dans l'école. Il y a à l'AEFE un plafond d'emploi que nous ne pouvons pas dépasser. Au jour d'aujourd'hui, nous sommes limités en recrutement aussi bien pour les enseignants titulaires qu'en contrat local. Pour gérer cette problématique, sur l'ensemble de l'établissement de La Marsa, de nombreux postes sont externalisés pour pouvoir gérer au mieux les postes d'enseignants. Le DAF précise que d'ici 2019, 130 postes seront supprimés sur l'ensemble du réseau AEFE.

5. Calendrier scolaire, horaires

Rappel des horaires de l'école (entrées et sorties)

Un rappel est fait sur les **vacances scolaires : celles-ci ne doivent pas être prises avant la date**. Le temps de travail d'un élève sur l'année est court (nombreux jours fériés et vacances), le départ en vacances doit se faire le jour des vacances après la classe.

Rappel en maternelle : les enfants sont remis à l'enseignant ou l'ASEM devant la classe. Il n'y a pas de garderie après les heures de classe. Il faut s'organiser pour être à l'heure.

La fin des cours se termine à 12h ou 15h30 (11h50 ou 12h20 et 15h20 en maternelle), les parents ou chauffeurs doivent attendre que les élèves aient terminé leur travail pour sortir de classe. Les sorties en dehors de ces créneaux peuvent être tolérées pour des séances d'orthophonie par exemple, avec un protocole qui aura été mis en place en amont avec l'équipe.

6. Règlement intérieur

Rappels importants :

- Les absences sont à signaler par téléphone (72.285.117) ou par mail (egs@erlm.tn) au Directeur ou à l'enseignant **et non à Ajib**.

- La bienveillance envers les élèves est de rigueur

- Tous les objets qui seront sources de conflits et de disputes seront retirés.

- Une tenue correcte est exigée à l'école (vêtements, coiffure, corps).

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

7. Organisation des APC, enseignement de l'arabe, décloisonnements

Les heures d'APC destinées aux élèves qui ont des difficultés dans les apprentissages se font pendant la pause méridienne : 2 séances de 30 minutes par semaine. En maternelle le travail se fera à l'oral.

Les élèves bénéficient de deux heures d'enseignement de la langue arabe et une heure d'EMILE, qui correspond à enseigner une discipline (comme l'éducation physique et sportive, la découverte du monde...) dans la langue arabe. Les classes sont partagées par niveau, avec une nouveauté en CM : les élèves sont accueillis par groupe de niveau.

8. Communication école/famille

La communication écrite se fait par mail ou sur le cahier de liaison. Les familles peuvent également consulter le site de l'école pour être informées sur la vie de l'école ou lors d'un événement exceptionnel.

9. Hygiène et Sécurité :

L'école est très bien sécurisée : entourée par les forces de l'ordre de la banque centrale, du tribunal, de la recette des finances et de la douane. Des gardiens jour et nuit équipés de caméras de surveillance.

PPMS : La fonction première du PPMS est la mise en sécurité. Des exercices seront mis en place tout au long de l'année : un exercice de confinement /intrusion a été réalisé.

Mr Moiroud précise qu'en cas de problèmes, une intervention des forces de l'ordre se fera très rapidement vu l'emplacement de l'école. Il est important que les familles comprennent qu'en cas de mise à l'abri les enfants seront gardés par l'équipe enseignante jusqu'à la fin de l'alerte. Les familles ne doivent prendre aucun risque, pour elles-mêmes ou pour leurs enfants ; les dernières intempéries qui ont eu lieu sur la ville de Nabeul le montrent bien, en cas de mise à l'abri, il ne faut pas venir chercher les enfants.

Rappel : une chaîne téléphonique doit être mise en place par les parents d'élèves. C'est le moyen le plus rapide pour prévenir un maximum de personnes en situation de crise.

10. Actions pédagogiques et projets :

1. EPS :

Projet EPS : C'est une priorité pour l'école ; cela fait l'objet d'un volet spécifique du projet d'école.

L'Éducation Physique et Sportive ne se limite pas à une pratique sportive, elle vise à faire acquérir 5 compétences générales en lien avec le socle commun de connaissances de compétences et de Culture :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- s'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour cela, au cours de chaque cycle, l'élève doit acquérir des compétences dans les champs d'apprentissage suivants :

1. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
2. Adapter ses déplacements à des environnements variés
3. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
4. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

L'EPS, c'est 108 heures de cours par an, soit 3 heures par semaine. Une programmation est prévue pour chaque classe et pour l'école afin de proposer une progression sur tout le parcours de l'élève.

Cette année, en plus de la cour de l'école et de la salle de motricité, les élèves se rendront au stade municipal de Nabeul à pied et pourront bénéficier d'un terrain d'athlétisme et d'une salle polyvalente. Pour cela nous aurons besoin d'accompagnateurs pour nos déplacements. Du matériel sera commandé par l'école afin de pouvoir pratiquer des activités variées.

2. Défi Maths :

Un événement : la semaine des maths 2019 du 11 au 17 mars 2019



Cette année, à l'occasion de la semaine des Mathématiques, toute l'école organise un défi Maths : les épreuves seront différentes selon le niveau des élèves. Un défi pour les CP, un pour les CE1 et CE2, un pour les CM1 et CM2. Cela aura lieu dans la semaine du 11 au 17 mars 2019.

Pour « Faire des maths autrement ! » et les rendre concrètes en les liant à la vie quotidienne, des activités proposées par le dispositif « m@ths en vie » seront expérimentées.

3. Sciences : (année de la science AEFÉ)

L'AEFE a choisi de placer l'année scolaire 2018-2019 sous le signe de la science. (Sciences de la vie et de la Terre, de la chimie, de la physique, des mathématiques, de la technologie, de l'histoire des sciences)

Les objectifs de l'AEFE

- valoriser les projets, actions et événements scientifiques développés dans les établissements scolaires
- faire connaître les métiers scientifiques et technologiques, notamment auprès des jeunes filles ;

Actions de l'école dans ce sens :

- une rencontre « Sciences à l'Ecole », organisée par l'équipe enseignante sous forme d'ateliers, sur une journée. Date retenue : **vendredi 12 avril**

Nous aurons besoin de parents pour aider à l'animation des différents ateliers scientifiques. En primaire cela correspond à mettre en avant les sciences et promouvoir la démarche d'investigation pour émettre des hypothèses.

- Un Défi technologique proposé par les conseillères pédagogiques : il consistera à concevoir un objet à partir de la lecture d'un album. Les élèves de GS/CE2 y participeront.

4. Actions culturelles et sportives :

Semaine de la différence : du 3 au 9 décembre

Semaine de l'Olympisme du 20 au 24 mai avec une participation des élèves de CM1/CM2.

Chorale : Mmes Marchand et Felfel mettront en place une chorale qui permettra aux élèves

de CE2/CM1-CM2 d'y participer. Les répétitions se feront pendant la pause méridienne.

II. Matériel et locaux

1. Achats et travaux :

La cour de récréation.

Les « regards d'égouts » ont été remplacés pendant les vacances de la Toussaint.

Travaux prévus :

Mr Moiroud précise que l'évacuation des eaux de la cour est un problème récurrent. Un bureau d'étude a été mandaté pour permettre de réaliser les travaux nécessaires à l'évacuation totale des eaux de pluie. Les travaux seront réalisés en cours d'année. Une extension du terrain de sport et un aménagement d'un coin jeux pour les maternelles sont également à l'étude. L'achat des jeux pour les plus jeunes pourrait être pris en charge par l'APE.

Les postes de la salle informatique seront prochainement déplacés dans les classes afin de permettre une utilisation quotidienne des outils informatiques. La salle actuelle d'informatique sera alors transformée en salle des maîtres.

→réflexion sur l'utilisation des tablettes à usage pédagogique dans les classes de maternelle et plus si besoin. Un projet sera présenté à l'établissement.

Equipements à prévoir : Suites aux intempéries la BCD a été fortement touchée. De nombreux livres ont été endommagés. Des ouvrages de la BCD de La Marsa nous seront prêtés. Mais cela reste insuffisant ! Nous comptons sur la générosité des parents et de l'APE pour permettre l'achat de nouveaux livres (selon les listes de références du MEN). Une liste d'ouvrages à acquérir sera dressée par Mme Marchand.

III questions diverses

• **Sorties/voyages scolaires :**

Il y a une frustration de la part des parents qui comparent très souvent Tunis à Nabeul.

→A La Marsa, le budget n'est pas le même car l'effectif est plus important. Il faut savoir que les voyages sont en grandes parties financés par les parents. D'ailleurs une charte des voyages a été mise en place il y a deux ans pour limiter le coût des voyages. Les sorties et voyages scolaires sont d'excellents moyens pour permettre aux élèves de vivre des apprentissages. Ces voyages doivent être en lien avec le projet de classe et le choix des enseignants.

• **Chat en classe**

→Il n'y a jamais eu de chat dans aucune classe depuis la rentrée 2018-2019. Pour information le chat a quitté définitivement l'école!

• **Semaine de 4 jours**

→Mr Moiroud répond que l'organisation dépend du même calendrier tunisien pour tous les établissements homologués. La mise en place du calendrier se fait sous la responsabilité de l'inspecteur ; il faut y intégrer de nombreux congés et ajouter les fêtes musulmanes. Difficile de passer à la semaine des 4 jours car il faudrait que le calendrier soit le même pour le primaire et le secondaire.

• **Départ en vacances :**

→comme évoqué et rappelé dans le règlement intérieur, le départ doit se faire après le dernier jour de classe.

Monsieur Marchand remercie les personnes présentes, pour leur engagement en faveur de la bonne marche de l'école.

Le Conseil d'école est clos à 18h30

Le prochain conseil d'école aura lieu vendredi 8 mars 2019 à 16 h30

Le Directeur
M. MARCHAND

les Parents d'élèves